



communiqué

Date

Le 3 février 1987

NO 023

Pour publication

LE CANADA DEMANDE AUX ÉTATS-UNIS DE PROTÉGER

LA PLAINE CÔTIÈRE DU NORD-EST DE L'ARCTIQUE

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Tom McMillan, ministre de l'Environnement et l'honorable William McKnight, ministre des Affaires indiennes et du Nord, ont annoncé que des consultations bilatérales ont eu lieu le 3 février avec des fonctionnaires du gouvernement des États-Unis sur le développement possible de la plaine côtière du nord-est de l'Arctique en Alaska.

Pendant les consultations, le Canada a demandé avec insistance que ce type d'exploitation soit interdit dans la région, que son caractère protégé soit renforcé et que les zones protégées des deux côtés de la frontière soient jumelées en reconnaissance de l'importance régionale et internationale de leurs ressources fauniques.

Les consultations ont porté sur l'ébauche d'un constat américain d'impact sur l'environnement, qui propose la mise en valeur de gisements pétroliers et gazières dans cette région. La délégation américaine était dirigée par M. William Horn, secrétaire adjoint, "Fish and Wildlife and Parks", département américain de l'Intérieur. La délégation canadienne était dirigée par Mme Lorette Goulet, sous-ministre adjoint, Environnement Canada, et comptait des représentants des Affaires extérieures, de l'Environnement, des Affaires indiennes et du Nord, d'Énergie, Mines et Ressources, de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, de même que des fonctionnaires des gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, des représentants du Conseil des Indiens du Yukon, des Déné-Métis et des Inuvialuit, ainsi que du Conseil de gestion de la harde de caribous de la rivière Porcupine.

.../2